

**DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
D'AVIGNON UNIVERSITE
N°CA-2021-001**

SEANCE EN VISIOCONFERENCE DU 16 FEVRIER 2021

**POINT 02
APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 15 DECEMBRE 2020**

Le Conseil d'administration, en sa séance du 16 février 2021, sous la présidence de Philippe ELLERKAMP, Président,

Vu le Code de l'éducation,
Vu les statuts d'Avignon Université modifiés et approuvés le 21 mai 2019,
Vu la délibération n°CA-2020-022 du Conseil d'administration d'Avignon Université en sa séance du 19 mai 2020,

Après en avoir délibéré,

Approuve le procès-verbal de sa séance en formation plénière du 15 décembre 2020 tel qu'annexé à la présente délibération.

Vote du Conseil d'administration : favorable à la majorité (deux abstentions)

Membres composant le conseil : 29
Membres présents (23) ou suppléés (2) : 25
Membres absents et non suppléés : 4

Avignon, le 18 février 2021

Le Président d'Avignon Université

Affaire suivie par

Samuel PRISO-ESSAWE
Vice-président du Conseil
d'administration

Téléphone

+33 (0)4 90 16 25 25

Courriel

vice-president-ca@univ-avignon.fr



Philippe ELLERKAMP